Guide des démarches administratives pour la mobilité

Vos interlocuteurs pour toute question administrative et financière : Emmanuelle Cano et Catherine Bailleul

Vos interlocuteurs pour toute question pédagogique : le ou les coordinateurs relations internationales de votre département

SOMMAIRE

Démarches administratives pour une mobilité BUT, semestre et études* avant le départ

Pour TOUS les étudiants 3

En Erasmus+** 4

Hors programme Erasmus+ *** 5

Démarches administratives pour une mobilité STAGE avant le départ

Pour TOUS les étudiants 6

En Erasmus+ 6

Hors programme Erasmus+ 7

Démarches administratives à faire pendant le séjour à l'étranger

Pour la mobilité études toutes destinations pour tous les étudiants 8

Pour la mobilité stage toutes destinations pour tous les étudiants 9

Démarches administratives à faire après le séjour à l'étranger

Pour la mobilité études en Erasmus+ 10

Pour la mobilité études hors programme Erasmus+ 10

Pour la mobilité stage en Erasmus+ 11

Pour la mobilité stages hors programme Erasmus+ 12

**sont considérés comme une mobilité études les stages en laboratoire universitaire dans un établissement européen qui propose un cours « stage » donnant lieu à des crédits*

***pays faisant partie du programme Erasmus+ : Belgique, Allemagne, Autriche, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Lichtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède, Chypre, Grèce, Portugal, Espagne, Malte, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Turquie*

****tous les autres pays (en principe hors Europe) y compris Royaume Uni, Suisse, Monaco, Andorre*

Démarches administratives pour une mobilité BUT, semestre et études

avant le départ

1. Pour TOUS les étudiants

Que faire ?	*Comment ?*	*Quand* ?	*A qui le donner* ?
Remplir le formulaire de candidature mobilité internationale	Document transmis par le responsable Relations Internationales du département	Avant le 15 juin pour une mobilité à partir de septembre, Avant le 15 décembre pour une mobilité en janvier	Au secrétariat de votre département ou au responsable Relations Internationales ou au pôle Relations Internationales de l'IUT au CRIL ou par mail à catherine.bailleul@iut-tlse3.fr
S'inscrire à l'IUT TOULOUSE AUCH CASTRES *(en juillet pour un départ en septembre)*	Inscription par téléprocédure sur www.iut.ups-tlse.fr pour les BUT	A partir du 15 juillet	
S'inscrire sur Moveon *(avant le départ)*	Lien envoyé par le pôle Relations Internationales	Dès que possible	

2. Vous partez en mobilité études dans le cadre du programme Erasmus+ (boursiers et non boursiers sur critères sociaux)

Le kit Erasmus SMS (Student Mobility for Studies) doit être complet.

Que faire ?	***Comment*** ?	***Quand*** ?	***A qui le donner*** ?
Signer le contrat de bourse	L'original est adressé à l'étudiant par le pôle Relations Internationales	En juillet	Au pôle Relations Internationales
Remplir le contrat études *ou Learning Agreement (LA)ou contrat pédagogique sur Moveon*	Dès que l'inscription sur Moveon est finalisé le pôle Relations Internationales ouvre l'accès à la saisie du contrat pédagogique	Dès que possible	Au responsable Relations Internationales du département
Effectuer le test de langue	Le lien vers le site est envoyé par le pôle Relations Internationales	En juillet	Résultat à communiquer au pôle Relations Internationales

Dès la rentrée 2026 tous les contrats d'études devront être saisis sur Moveon (Online Learning Agreement).

SI VOUS ETES ELIGIBLE AUX BOURSES MOUV'OCCITANIE

LE POLE RELATIONS INTERNATIONALES PRESENTERA VOTRE DOSSIER A LA COMMISSION BOURSES DE L'UNIVERSITE DE TOULOUSE POUR VALIDER VOTRE ELIGIBILITE AUX BOURSES.

LA REGION OCCITANIE PRENDRA ENSUITE LE RELAIS POUR VOUS CONTACTER. ELLE VOUS ADRESSERA UN LIEN POUR DEPOSER VOTRE DEMANDE DE BOURSE SUR LEUR PLATEFORME. SANS CE LIEN VOUS NE POURREZ PAS DEPOSER LA DEMANDE.

3. Vous partez hors programme Erasmus+

Que faire ?	***Comment*** ?	***Quand*** ?	***A qui le donner*** ?
Remplir le contrat d'études *ou Learning Agreement hors Erasmus+*	Il est disponible auprès du responsable Relations Internationales du département	Dès que possible	Au responsable Relations Internationales du département
Compléter le formulaire SE -401 Q 106 pour les étudiants partant au QUEBEC	Disponible sur le site ameli.fr	Dès que possible	Au pôle Relations Internationales pour visa à emmanuelle.cano@iut-tlse3.fr

SI VOUS ETES ELIGIBLE AUX BOURSES MOUV'OCCITANIE

LE POLE RELATIONS INTERNATIONALES PRESENTERA VOTRE DOSSIER A LA COMMISSION BOURSES DE L'UNIVERSITE DE TOULOUSE POUR VALIDER VOTRE ELIGIBILITE AUX BOURSES.

LA REGION OCCITANIE PRENDRA ENSUITE LE RELAIS POUR VOUS CONTACTER. ELLE VOUS ADRESSERA UN LIEN POUR DEPOSER VOTRE DEMANDE DE BOURSE SUR LEUR PLATEFORME. SANS CE LIEN VOUS NE POURREZ PAS DEPOSER LA DEMANDE.

Démarches administratives pour une mobilité Stage avant le départ

1. Pour TOUS les étudiants

Que faire ?	*Comment ?*	*Quand* ?	*A qui le donner* ?
Remplir le formulaire de candidature mobilité internationale	Document transmis par le responsable Relations Internationales du département	Dès que le stage est connu	Au secrétariat de votre département ou au responsable Relations Internationales ou au pôle Relations Internationales de l'IUT au CRIL ou par mail à catherine.bailleul@iut-tlse3.fr
S'inscrire sur Moveon *(avant le départ)*	Lien envoyé par le pôle Relations Internationales	Dès que possible	

2. Vous partez en Europe dans le cadre du programme ERASMUS+ (boursiers ou non boursiers sur critères sociaux)

Le kit Erasmus SMT (Student Mobility for Traineeship) doit être complet.

Que faire ?	*Comment* ?	*Quand* ?	*A qui le donner* ?
Signer le contrat de bourse	L'original est adressé à l'étudiant par le pôle Relations Internationales	Avant le départ	Au pôle Relations Internationales
Remplir la convention de stage (Internship Agreement)	Se renseigner auprès du responsable Relations Internationales du département ou du secrétariat pour savoir quel modèle utiliser	Dès que possible	Au responsable Relations Internationales du département
Effectuer le test de langue	Le lien vers le site est envoyé par le pôle Relations Internationales	Avant le départ	Résultat à communiquer au pôle Relations Internationales

SI VOUS ETES ELIGIBLE AUX BOURSES MOUV'OCCITANIE

LE POLE RELATIONS INTERNATIONALES PRESENTERA VOTRE DOSSIER A LA COMMISSION BOURSES DE L'UNIVERSITE DE TOULOUSE POUR VALIDER VOTRE ELIGIBILITE AUX BOURSES.

LA REGION OCCITANIE PRENDRA ENSUITE LE RELAIS POUR VOUS CONTACTER. ELLE VOUS ADRESSERA UN LIEN POUR DEPOSER VOTRE DEMANDE DE BOURSE SUR LEUR PLATEFORME. SANS CE LIEN VOUS NE POURREZ PAS DEPOSER LA DEMANDE.

3. Vous partez hors programme ERASMUS+

Que faire ?	*Comment* ?	*Quand* ?	*A qui le donner* ?
Signer le contrat de bourse pour les boursiers sur critères sociaux	L'original est adressé à l'étudiant par le pôle Relations Internationales	Avant le départ	Au pôle Relations Internationales
Remplir la convention de stage en anglais ou en espagnol sur Paul Sab Réseau	Se renseigner auprès du responsable Relations Internationales du département ou du secrétariat pour savoir quel modèle utiliser	Dès que possible	Au responsable Relations Internationales du département
Remplir le formulaire SE -401 Q 104 pour les étudiants partant au QUEBEC	Disponible sur le site ameli.fr	Dès que possible	Au pôle Relations Internationales pour visa à emmanuelle.cano@iut-tlse3.fr

SI VOUS ETES ELIGIBLE AUX BOURSES MOUV'OCCITANIE

LE POLE RELATIONS INTERNATIONALES PRESENTERA VOTRE DOSSIER A LA COMMISSION BOURSES DE L'UNIVERSITE DE TOULOUSE POUR VALIDER VOTRE ELIGIBILITE AUX BOURSES.

LA REGION OCCITANIE PRENDRA ENSUITE LE RELAIS POUR VOUS CONTACTER. ELLE VOUS ADRESSERA UN LIEN POUR DEPOSER VOTRE DEMANDE DE BOURSE SUR LEUR PLATEFORME. SANS CE LIEN VOUS NE POURREZ PAS DEPOSER LA DEMANDE.

Démarches administratives à faire

pendant le séjour à l'étranger

1. Pour la mobilité études toutes destinations pour tous les étudiants

Que faire ?	*Comment ?*	*Quand ?*	*A qui le donner ?*
Modifier le learning agreement éventuellement	Modèle donné par le pôle Relations Internationales sur demande	A l'arrivée	Au responsable Relations Internationales du département
Faire compléter la partie « arrivée » de l'attestation de mobilité	Modèle d'attestation envoyée par le pôle Relations Internationales	Dès l'arrivée car cela déclenche la mise en paiement des aides financières	Au pôle Relations Internationales par courriel à catherine.bailleul@iut-tlse3.fr et aussi à déposer sur Moveon
Fournir l'attestation définitive du CROUS recto verso pour l'année en cours si cela n'a pas été fait avant le départ pour les boursiers sur critères sociaux	A télécharger à partir du site http://www.crous-toulouse.fr/ suivi du DSE	Après la réinscription à l'IUT (fin juillet)	A catherine.bailleul@iut-tlse3.fr et à la Région Occitanie pour les bénéficiaires de la bourse
Envoyer le relevé de notes de l'université d'accueil du 1er semestre	A demander à l'université d'accueil	Après les examens	A emmanuelle.cano@iut-tlse3.fr ou catherine.bailleul@iut-tlse3.fr

2. Pour la mobilité stage toutes destinations pour tous les étudiants

Que faire ?	*Comment* ?	*Quand* ?	*A qui le donner ?*
Faire compléter la partie arrivée de l'attestation de mobilité	Modèle d'attestation envoyée par le pôle Relations Internationales	Dès l'arrivée car cela déclenche la mise en paiement des aides financières	Au pôle Relations Internationales par courriel à catherine.bailleul@iut-tlse3.fr et aussi à déposer sur Moveon

Démarches administratives à faire

après le séjour à l'étranger

1. Pour la mobilité études programme Erasmus+

Que faire ?	**Comment** ?	*Quand* ?	*A qui le donner ?*
Faire compléter la partie « départ » de l'attestation de mobilité	Cf attestation d'arrivée	Au retour	La déposer sur Moveon et l'envoyer à catherine.bailleul@iut-tlse3.fr
Envoyer le relevé de notes* (ECTS) *final	A demander à l'université d'accueil	Après les examens finaux	A emmanuelle.cano@iut-tlse3.fr ou catherine.bailleul@iut-tlse3.fr
Remplir le questionnaire en ligne	Lien du questionnaire envoyé par les Relations Internationales de l'université de Toulouse	A réception du lien	

Date limite : 10 juillet

Sanctions encourues : non versement du solde de la bourse et remboursement de l'acompte

2. Pour la mobilité études hors programme Erasmus+

Que faire ?	**Comment** ?	*Quand* ?	*A qui le donner ?*
Faire compléter la partie « départ » de l'attestation de mobilité	Cf attestation d'arrivée	Au retour	La déposer sur Moveon et l'envoyer à catherine.bailleul@iut-tlse3.fr
Envoyer le relevé de notes* (ECTS) *final	A demander à l'université d'accueil	Après les examens finaux	A emmanuelle.cano@iut-tlse3.fr ou catherine.bailleul@iut-tlse3.fr
Remplir le questionnaire en ligne	Lien du questionnaire envoyé par le pôle Relations Internationales	A réception du lien	

Date limite : avant le 10 juillet

Sanctions encourues : non versement du solde de la bourse et remboursement de l'acompte

POUR LES BENEFICIAIRES DE LA BOURSE MOUV'OCCITANIE

LE DERNIER JOUR DE LA MOBILITE FAIRE REMPLIR A L'UNIVERSITE D'ACCUEIL L'ATTESTATION DE SEJOUR SPECIFIQUE AU CONSEIL REGIONAL (A TELECHARGER SUR LEUR SITE), SE CONNECTER SUR LE SITE DE LA REGION, LA RATTACHER A SON COMPTE ET DEMANDER LE SOLDE

3. Pour la mobilité stage en Erasmus+

Que faire ?	**Comment** ?	*Quand* ?	*A qui la donner ?*
Faire compléter la partie « départ » de l'attestation de mobilité	Cf attestation d'arrivée	Au retour	La déposer sur Moveon et l'envoyer à catherine.bailleul@iut-tlse3.fr
Remplir le questionnaire en ligne	Lien du questionnaire envoyé par les Relations Internationales de l'université de Toulouse	A réception du lien	

Date limite : avant le 10 juillet

Sanctions encourues : non versement du solde de la bourse et remboursement de l'acompte

4. Pour la mobilité stage hors Erasmus+

Que faire ?	**Comment** ?	*Quand* ?	*A qui la donner ?*
Faire compléter la partie « départ » de l'attestation de mobilité	Cf attestation d'arrivée	Au retour	La déposer sur Moveon et l'envoyer à catherine.bailleul@iut-tlse3.fr
Remplir le questionnaire en ligne	Lien du questionnaire envoyé par le pôle Relations Internationales	A réception du lien	

Date limite : avant le 10 juillet

Sanctions encourues : non versement du solde de la bourse et remboursement de l'acompte

POUR LES BENEFICIAIRES DE LA BOURSE MOUV'OCCITANIE

LE DERNIER JOUR DE LA MOBILITE FAIRE REMPLIR A LA STRUCTURE D'ACCUEIL L'ATTESTATION DE SEJOUR SPECIFIQUE AU CONSEIL REGIONAL (A TELECHARGER SUR LEUR SITE), SE CONNECTER SUR LE SITE DE LA REGION, LA RATTACHER A SON COMPTE ET DEMANDER LE SOLDE